

CONTEXTE NATIONAL

En 2004, 797 400 enfants sont nés en métropole et dans les départements d'outre-mer, soit près de 3 500 naissances en plus par rapport à 2003. Cette faible progression est en partie liée au jour supplémentaire de l'année bissextile 2004 mais pas seulement. L'indice conjoncturel de fécondité continue en effet sa progression amorcée en 2003. En 2004, l'indice s'élève à 191,6 enfants pour 1 000 femmes. La baisse du nombre de femmes en âge de procréer (les générations du baby-boom étant progressivement remplacées par des générations moins nombreuses) est ainsi compensé par une plus forte fécondité. En 2003, la fécondité française reste la 2^e d'Europe, juste après celle de l'Irlande et loin de la moyenne européenne (Europe des 25) : 148 enfants pour 1 000 femmes. En France, les grossesses sont d'une façon générale de plus en plus tardives. L'âge moyen à la maternité est de 29,6 ans en 2004, dix ans plus tôt, il était de 28,8 ans. Cette évolution est le résultat de deux mouvements simultanés de la fécondité : une baisse des taux de fécondité chez les femmes avant 30 ans, et une augmentation chez les femmes âgées de 30 ans et plus. Les mères âgées de moins de 20 ans sont de plus en plus rares. La proportion de naissances hors mariage continue sa progression : elle atteint 47,4 % en 2004 contre 42,7 % cinq ans plus tôt. Le suivi des femmes enceintes s'est beaucoup amélioré notamment avec le développement de la protection maternelle et infantile (PMI). Créée en 1945 pour lutter contre une mortalité infantile importante, la PMI a mis l'accent, dès les années soixante, sur la prévention et la détection précoce des déficiences invalidantes. À partir des années soixante-dix, une politique périnatale a été développée où les services de PMI ont joué un rôle essentiel. Ainsi, le plan périnatalité 2005-2007 doit permettre d'atteindre en 2008 les objectifs fixés par la loi relative à la politique de Santé publique : réduire la mortalité périnatale à un taux de 5,5 pour 1 000 et la mortalité maternelle à un taux de 5 pour 100 000. Plusieurs acteurs interviennent dans le cadre du dispositif actuel de soins et de prévention pour la mère et l'enfant : médecins et professionnels de santé libéraux, établissements hospitaliers, services de PMI et de promotion de la santé en faveur des élèves (ex-santé scolaire). Les pratiques obstétricales continuent à évoluer avec le développement de l'anesthésie péridurale, et l'augmentation du nombre de césariennes. Parallèlement, les techniques de diagnostic anténatal sont de plus en plus précises et la prise en charge de la stérilité s'est développée. Le 29 novembre 1974, l'Assemblée nationale adopte la loi Veil légalisant l'IVG (interruption volontaire de grossesse) dans les dix premières semaines de grossesse. Depuis juillet 2001, la limite légale est passée à 12 semaines. En 2003, près de 201 000 IVG et 10 200 interruptions thérapeutiques de grossesse (ITG) ont été pratiquées dans les établissements de santé en France métropolitaine.

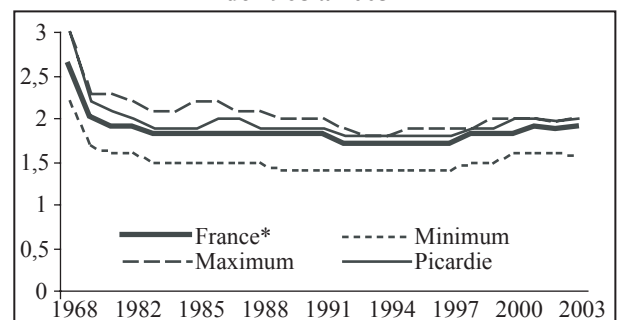
SITUATION EN PICARDIE : FAITS MARQUANTS

- Un indice de fécondité en baisse mais qui reste plus élevé que la moyenne nationale.
- Une fécondité tardive en progression, mais les mères picardes restent plus jeunes que les mères françaises.
- Près de 38 600 séjours en établissements de santé pour grossesse et accouchement.
- Un taux de césariennes qui progresse mais toujours parmi les plus bas de métropole.

● Une fécondité toujours plus forte que sur l'ensemble du territoire

La fécondité continue de constituer en Picardie l'un des éléments du dynamisme de la région même si l'indice synthétique de fécondité a considérablement diminué depuis la fin des années soixantes, à l'instar de celui de l'ensemble du pays. Pour la période 1967-69, l'indice conjoncturel de fécondité était de 3,0 enfants par femme (la région étant ex-aequo avec le Nord - Pas-de-Calais et les Pays de la Loire). Sur la période 2002-2004, la Picardie se place à la 2^e place des régions à forte fécondité (derrière les Pays de la Loire), avec un indice conjoncturel de fécondité de 1,99 enfant par femme, la moyenne nationale s'élevant à 1,88 enfant par femme.

Évolution de l'indice conjoncturel de fécondité de 1968 à 2003*



Sources : INSEE

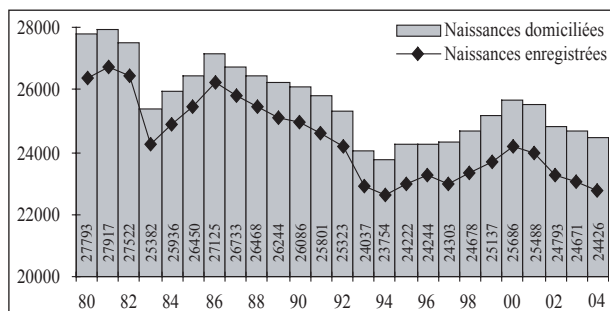
*Données lissées sur 3 ans

** France métropolitaine, sauf pour 1968 et 1971, France entière

L'indice conjoncturel de fécondité, ou somme des naissances réduites, est le nombre moyen d'enfants mis au monde par une génération de femmes qui seraient soumises, pendant leur vie, aux conditions de fécondité par âge de la période d'observation, en absence de mortalité. Il s'obtient en faisant la somme des taux de fécondité par âge de 15 à 49 ans. L'année pour laquelle le point est placé sur le graphique est l'année centrale de la période triennale utilisée pour le calcul.

AUTOUR DE LA GROSSESSE

Évolution du nombre de naissances domiciliées et enregistrées en Picardie entre 1980 et 2004



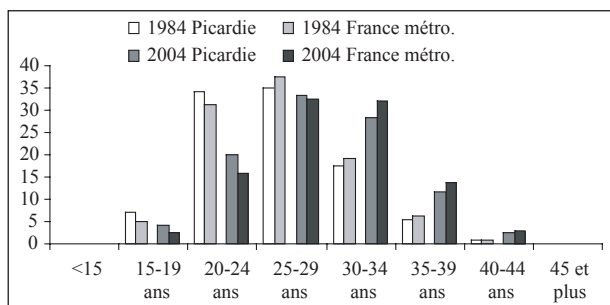
Source : INSEE

Structure par âge des mères en 2004

Âge de la mère	Picardie		France
	Nbre	%	%
Moins de 18 ans	251	1,0	0,6
18 à 37 ans	22 736	93,1	92,9
38 ans ou plus	1 439	5,9	6,5
Ensemble	24 426	100,0 %	100,0 %

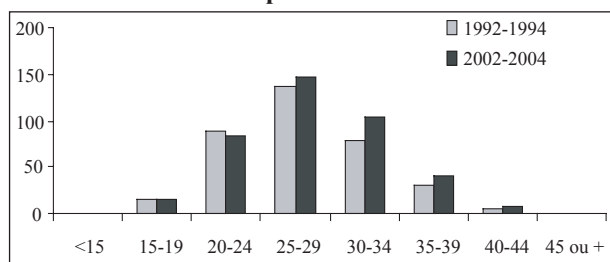
Source : INSEE

Répartition des mères selon leur classe d'âge en 1984 et 2004



Source : INSEE

Taux de fécondité par classes d'âge en 1992-1994 et 2002-2004 pour 1 000 femmes



Source : INSEE

● Une remontée temporaire des naissances entre 1995 et 2000

Alors que le nombre de naissances était en baisse de 1986 à 1994, année marquant le plus bas niveau jamais atteint dans la région (23 754 naissances), il augmente à partir de 1994. En 1999, il dépasse même les 25 000 naissances. Néanmoins, cette hausse ne semble pas se confirmer après 2000. Sur la période 2000 à 2004, le nombre de naissances retrouve une évolution à la baisse. En 2004, 24 426 naissances domiciliées en Picardie ont été comptabilisées. 12 % des Picardes ont accouché dans une autre région, le Val-d'Oise, la Marne et le Nord étant les départements les plus attractifs.

L'excédent naturel (excès des naissances sur les décès) est largement positif en Picardie : près de + 8 600 en 2004. Sur toute la période, les naissances enregistrées sont moins nombreuses que les naissances domiciliées.

Le nombre de naissances hors mariage ne cesse de progresser. En Picardie, ces naissances représentent 50,0 % des naissances totales (45,0 % en 1997), contre 45,2 % en France en 2003 (40,0 % en 1997).

● Des mères plus jeunes en Picardie

L'âge moyen des mères en Picardie est de 28,7 ans en 2003, contre 29,6 ans en France métropolitaine. En 1982, il était respectivement de 25,9 ans et de 26,4 ans.

La proportion des mères âgées de moins de 18 ans est la deuxième la plus forte derrière le Nord - Pas-de-Calais. Par contre, la proportion de mères âgées de 38 ans ou plus est moins forte en Picardie qu'en France.

L'histogramme de la distribution des naissances par âge montre que le groupe d'âge le plus représenté en 2004 est celui des 25-29 ans suivi par celui des 30-34 ans. En 1984, il s'agissait des groupes d'âge 25-29 ans et 20-24 ans. Comme le traduisent les âges moyens, les groupes d'âge les plus jeunes sont davantage représentés chez les Picardes que chez les Françaises.

L'évolution de ces vingt dernières années tend vers une moindre représentation des groupes d'âge inférieurs à 25 ans.

● Une fécondité tardive qui progresse

L'histogramme des taux de fécondité par âge souligne l'évolution du « calendrier » des naissances. En effet, en vingt ans, la fécondité par âge s'est modifiée : elle diminue chez les femmes les plus jeunes (surtout pour le groupe d'âge 20-24 ans), et elle progresse aux âges les plus élevés. Au total, la fécondité du groupe d'âge 25-29 ans n'a pas fortement évolué. Pour simplifier, les femmes picardes (comme les femmes françaises) ont moins d'enfants qu'il y a quelques années, et elles les ont plus tard, phénomène appelé « retard de calendrier ».

● Plus de 5 100 IVG pratiquées dans les établissements de Picardie

En 2003, 5 154 IVG ont été pratiquées en Picardie, soit 11,4 IVG pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans. La Picardie présente le 10^e taux le plus élevé, la moyenne nationale s'élevant à 14,1. Par contre, la Picardie occupe le second rang pour la proportion d'IVG réalisées auprès de mineures (8,2 % contre 5,4 % en France métropolitaine).

Les dernières données d'IVG domiciliées (c'est-à-dire de femmes domiciliées en Picardie, et non d'IVG réalisées en Picardie, comme précédemment) datent de 1997. Durant cette année, 4 503 Picardes ont eu recours à l'IVG, soit un taux 18,5 IVG pour 1 000 naissances vivantes, inférieur à la moyenne nationale (22,8). La Picardie présente le 7^e taux le plus faible parmi les régions métropolitaines.

● 38 600 séjours en établissements de santé pour grossesse et accouchement

En 2002, 38 580 séjours en établissements de santé avaient pour diagnostic principal une grossesse ou un accouchement. Ces motifs d'hospitalisation représentent 7,6 % de l'ensemble des séjours.

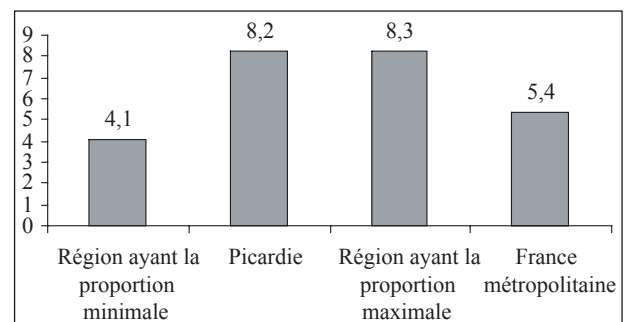
Enfin, les complications de grossesses et accouchements ont été responsables de 2 décès par an en moyenne sur la période 1998-2000.

● Un taux de césariennes parmi les plus bas de métropole

En 2003, 3 743 césariennes ont été pratiquées en Picardie, soit 16,4 % des accouchements. La moyenne française s'élève à 18,9 % et seule la Franche-Comté affiche une proportion plus faible que la Picardie (16,0 %).

En dix ans, le taux de césariennes a progressé. Il a ainsi évolué en moyenne de +2,8 % en Picardie et de +2,1 % en France chaque année. Malgré cette évolution plus rapide en Picardie, le taux de césariennes picard reste inférieur à la moyenne nationale en 2003. Spécificités locales, type d'établissement et pratiques médicales expliquent les disparités régionales.

Proportion d'IVG réalisées auprès de mineures en 2003



Source : DREES - SAE 2003

Nombre de séjours en établissements de santé pour grossesse et accouchement en Picardie en 2002

	chirurgie	non chirurgie	Total
Accouchements	1 840	15 267	17 107
Complications du travail, de l'accouchement, de la grossesse	2 317	8 572	10 889
Avortement (spontané, médical, autres)	4 799	2 354	7 153
Autres pathologies, faux travail, menace d'accouchement prématuré	52	3 379	3 430
Grossesse et accouchement	9 008	29 572	38 580

Source : DHOS

Taux de césariennes (secteurs public et privé)

	1993	1998	2003
Nombre d'accouchements	23 177	23 132	22 891
Nombre de césariennes	2 880	3 237	3 743
Pourcentage de césariennes (France)	12,4 (15,3)	14,0 (16,5)	16,4 (18,9)
Rang de la Picardie*	21 ^e	21 ^e	21 ^e

Source : DREES - SAE 2003

* dans le classement des 22 régions métropolitaines par taux décroissant

Les naissances domiciliées sont établies à partir des bulletins de l'état civil, et comptabilisées au domicile de la mère. Y sont compris les faux mort-nés, c'est-à-dire les enfants nés vivants mais décédés avant leur déclaration à l'état civil (dans les trois jours qui suivent la naissance).

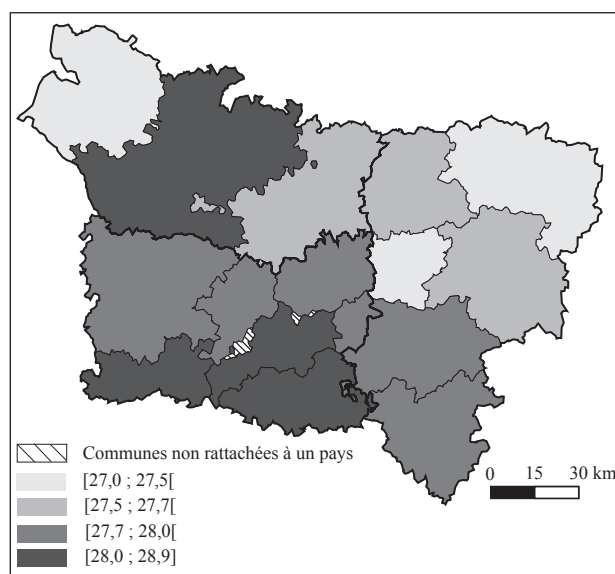
Statistiques sur l'avortement. Ces données proviennent de la statistique annuelle des établissements de santé (SAE). Il s'agit du nombre d'IVG pratiquées avant la fin de la douzième semaine de grossesse, dans les établissements domiciliés en Picardie. Aucune information socio-démographique sur les femmes ayant eu recours à l'IVG n'est collectée par cette source. Les variables retenues sont les suivantes : numéro Finess de l'établissement, son département, son secteur d'activité (public ou privé) et le type d'avortement (une information sur l'âge gestationnel a cependant été introduite en 2002).

Les interruptions volontaires de grossesse en 2003, *Études et résultats*, n°431, octobre 2005, DREES.

Concernant les **bulletins** statistiques de déclaration (envoyés aux DRASS par le médecin ayant pratiqué l'intervention), ils permettent d'obtenir les IVG domiciliées, (c'est-à-dire les IVG selon le département de résidence de la femme). Cependant, les données pour les années 1999 à 2003 ne sont pas encore disponibles et les données de 1998 sont inexploitable compte tenu d'un trop grand nombre d'erreur sur les variables.

AUTOUR DE LA GROSSESSE

Âge moyen des mères à la naissance en 2002-2003



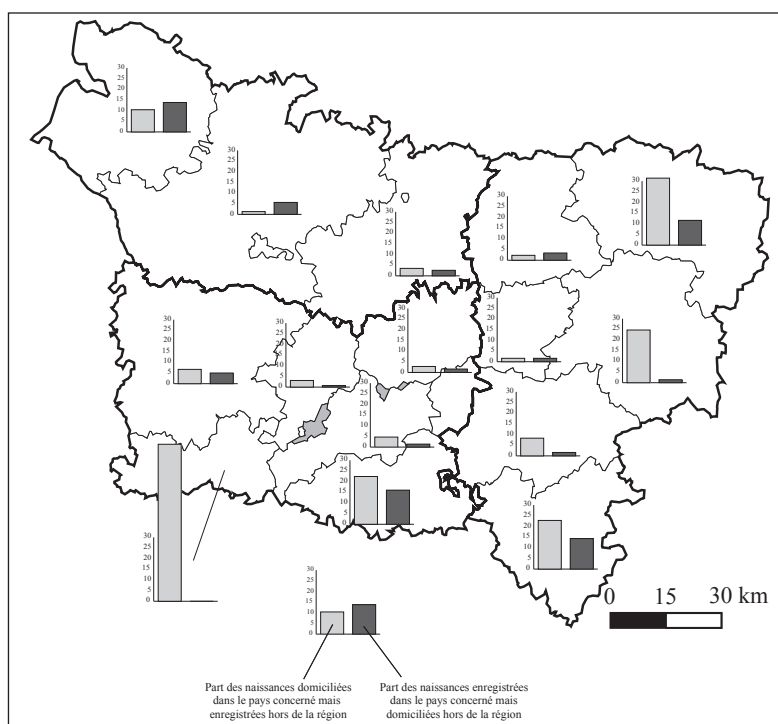
Source : INSEE

● Des mères plus jeunes dans le nord de la région à l'exception du Grand Amiénois

L'âge moyen des mères à la naissance n'est pas uniforme sur l'ensemble du territoire picard. On constate que plusieurs pays du sud de l'Oise et le Grand Amiénois présentent des âges moyens plus élevés que le reste de la région. Ainsi, le Grand Amiénois présente l'âge moyen des mères le plus élevé de la région avec 28,9 ans devant le Valois-Senlis-Chantilly (28,9 ans), le Thelle-Vexin-Sablons (28,6 ans) et la Vallée de l'Oise (28,3 ans).

En revanche, des âges plus faibles sont recensés dans la moitié Nord de la région. La Thiérache se distingue avec un âge moyen des mères à la naissance de 27,0 ans, valeur la plus faible de la région. Suivent ensuite la Picardie Maritime (27,3 ans) et le Chaonois (27,4 ans).

Naissances domiciliées et enregistrées par pays en 2002-2003



Source : INSEE

● Près de 12 % des femmes picardes vont accoucher à l'extérieur de la région

Cette carte nous montre que dans certains pays, une part non négligeable de femmes a accouché à l'extérieur de la région. C'est notamment le cas dans le pays de Thelle-Vexin-Sablons où ce sont près des trois quarts des femmes qui vont accoucher hors de la région, certainement en Île-de-France. Des valeurs élevées sont également présentes dans les pays de l'Aisne et de l'Oise limitrophes des régions Champagne-Ardenne et Île-de-France.

Les femmes domiciliées à l'extérieur de la région qui viennent accoucher en Picardie sont moins nombreuses. Elles représentent plus de 10 % de l'ensemble des naissances dans deux pays du sud de la région que sont le Valois-Senlis-Chantilly et le Sud de l'Aisne ainsi qu'en Picardie Maritime et en Thiérache.